

**Très chère viande**

**Pourquoi les Marocains sont condamnés à manger de la vache enragée**



P6

**Super Trump annonce rapidement la couleur**

**Des décrets en rafale**



Trump n'a pas attendu longtemps pour réaliser une partie de ses promesses de campagne...

P13

**Les voix des centres d'appel sont insondables**

**Intelcia signe sa première convention collective au Cameroun et non au Maroc!**



Karim Bernoussi, président du groupe Intelcia.

P7

**L'entretien -à peine- fictif de la semaine**

**Amine Tahraoui**

Je suis là pour être aux petits soins

P11



**Confus DE CANARD**

**Trump à l'épreuve de la Palestine**

P3



**Mise à niveau urbaine**

**La fin des étranges gardiens...**

P10

**Vente des tracteurs neufs**

**Une activité presque en panne**

P4



Une filière menacée...



Boudali

Maroc  
Telecom



# DES FORFAITS GÉNÉREUX CHEZ MAROC TELECOM

NOUVEAU

45 Go

+

5H

APPELS VERS LE NATIONAL  
ET L'INTERNATIONAL

À

249

DH/mois

FORFAIT SANS ENGAGEMENT DESTINÉ AUX CLIENTS PARTICULIERS.  
FRAIS DE MISE EN SERVICE ÉQUIVALENT AU PRIX DU FORFAIT.





## Confus de **CANARD**



**Abdellah Chankou**  
Directeur de la publication



# Trump à l'épreuve de la Palestine

**Q**uand les dirigeants américains ont jugé que le moment était venu pour imposer un cessez-le-feu à Gaza aux criminels de Tel Aviv, ils ont appuyé sur la télécommande et le boucher sioniste en chef s'est exécuté sans moufeter. Dès lors, on devine en filigrane les véritables protagonistes de cette séquence proche-Orientale d'une rare sauvagerie, bourrée de cynisme de cynisme et aux objectifs inavoués. Tout le reste n'est que mise en scène, rhétorique politicienne, pour faire croire que l'accord de cessez-le-feu a été obtenu par la médiation diplomatique et masquer ainsi son véritable artisan sans lequel rien n'est possible dans ce Proche-Orient de tous les tourments.

Le ministre extrémiste de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir et les ministres du bloc "Otzma Yehudit" peuvent démissionner du gouvernement en guise de protestation contre "un accord irresponsable avec l'organisation terroriste Hamas", cela aussi fait partie de ce théâtre d'ombre... Car in fine la coalition gouvernementale au pouvoir en Palestine occupée peut survivre sans l'appui du parti démissionnaire et Benjamin Netanyahu en conséquence reste en place, sans risque d'être inquiété.

Ce dénouement bien accueilli à l'international après avoir été vainement réclamé met en lumière ce que l'on soupçonnait déjà : le rôle prépondérant des États-Unis, ne serait-ce que par la fourniture de l'armement, dans les massacres de la population gazaouie par l'aviation sioniste. Si ces derniers se sont poursuivis pendant près de 15 mois dans l'impunité totale jusqu'au génocide de femmes et d'enfants sur fond de la pire catastrophe humanitaire contemporaine c'est parce que Washington a estimé qu'il était trop tôt pour s'arrêter... et faire le maximum de victimes et de saccages.

Avec le recul, il apparaît clairement que le 7-October a fourni aux sionistes et à leur parrain américain le levier ou le prétexte inespéré pour atteindre un objectif inestimable : liquider le Hamas et le Hezbollah, infrastructures et dirigeants compris, après le déplacement du champ de guerre vers le Liban. Ce qui a eu comme conséquence de priver les Palestiniens de leur principal mouvement de résistance et d'affaiblir l'Iran en lui ôtant son principal relais de puissance dans la région. Du coup, l'équilibre « convenu » de la terreur établi historiquement entre les deux puissances a été corrigé par la force en faveur d'Israël. Une pièce-maîtresse manquerait au puzzle pour aboutir à une recombinaison des rapports de force géopolitiques au Proche-Orient si le régime syrien de Bachar Al Assad ne s'était pas effondré à son tour. On ne sait pas si tout cela était planifié d'avance ou si ces « objectifs de

guerre » se sont imposés en cours de route... Visiblement, la théorie des dominos, chère aux Américains, a bien fonctionné. Ce qui rendait inutile la poursuite des bombardements de Gaza qui n'est plus qu'un champ de ruines et un cimetière à ciel ouvert.

Redessiner la carte du Proche-Orient, vieux rêve de l'administration américaine que Bush père nourrissait déjà en envahissant l'Irak en 2001 est en train de se réaliser par la politique de la canonnière, un demi-siècle après, au prix d'une guerre génocidaire menée par procuration à Gaza par une bande de sionistes sanguinaires. Les pays arabes voisins doivent désormais composer avec la seule puissance de la région, protégée et surarmée, après l'affaiblissement de l'Iran et la destruction de son axe de résistance. Cette nouvelle réalité géopolitique ne doit pas rendre pour autant « caduque »

l'aspiration du peuple palestinien à vivre libre et en paix dans un État indépendant que lui refuse obstinément le colonisateur depuis plusieurs décennies. Bien au contraire. Le remodelage de la région la plus instable du monde serait inachevé, voire contre-productif sans une volonté forte et sincère de mettre fin à cette injustice qui n'a que trop duré. Or, les clés de la solution de ce conflit qui n'a que trop duré et fait des centaines de milliers de morts côté palestinien ne se trouvent ni à Tel Aviv, ni à Doha, encore moins à l'ONU qui a montré son caractère inopérant tout long de ce feuilleton barbare mais bel et bien au centre du pouvoir mondial : Washington.

*Les Accords d'Abraham, signés sous l'égide de Trump 1 par Israël avec certains pays arabes, pour enterrer la cause palestinienne, gagneraient à céder la place, sous Trump 2, à une nouvelle version intégrant le droit des Palestiniens à disposer de leur propre État.*

De la même manière qu'il s'est vanté d'avoir fait pression sur Israël pour mettre fin aux bombardements de la population gazaouie, Donald Trump a toutes les cartes en main pour obliger les représentants de son 5ème État proche-oriental d'accepter le principe de la paix contre la terre. C'est la seule voie possible pour pacifier cette partie du monde où des rivières de sang d'innocents ont coulé pour rien. Les Accords d'Abraham, signés sous l'égide de Trump 1 par Israël avec certains pays arabes, pour enterrer la cause palestinienne, gagneraient à céder la place, sous Trump 2, à une nouvelle version intégrant le droit des Palestiniens à disposer de leur propre État. Le milliardaire américain, qui a été investi lundi 20 janvier 2025, tient là l'occasion d'entrer dans l'Histoire par la grande porte. Connu pour ses fougades inhérentes à son caractère imprévisible, le président républicain peut, comme sur d'autres dossiers plus ou moins identiques, faire cavalier seul et décréter depuis la Maison Blanche l'indépendance de la Palestine. ►



## Côté **BASSE-COUR**



Beurgeois  
**GENTLEMAN**

### Alger l'algérienne et Paris la française s'insultent dans un hammam

On dirait deux personnes en petites culottes s'insultant dans un hammam des Ouled Abdoune à Khouribga au Maroc ! Elles font profiter tout le quartier des 5wadria de leurs haines ancestrales... C'est parce que l'une se rince avec un seau d'eau situé en amont de la pente et voit son eau sale de rinçage passer sous les fesses pas très propres de l'autre, en bas de la pente, qui lui demande en criant très fort de changer de place au lieu de changer elle-même de place pour ne plus rester sur le trajet de l'eau qui suit sa pente dans le respect des lois de la nature... Il suffit de lire les dépêches en français de l'agence Algérie Presse Service qui traite la France de « macronito-sioniste ! » pour se boucher le nez, à défaut des oreilles, tellement ça pue! **Alger l'algérienne** crie à l'injustice après l'expulsion de l'un des siens par la France : « Le ressortissant objet d'une expulsion vit en France depuis 36 ans. Il y dispose d'un permis de séjour depuis 15 ans. Il est père de 2 enfants nés de son union avec une ressortissante française. Enfin, il est solidement intégré dans la mesure où il exerce un emploi stable depuis 15 ans. » Vexée, **Paris la française** réplique : « Le parquet n'ayant pris aucune mesure contraignante à l'endroit de ce ressortissant algérien, il n'est techniquement pas nécessaire qu'il assiste à son procès. Enfin, cet individu est tout sauf un modèle d'insertion et d'intégration : il a été condamné de multiples fois au titre de la législation sur les stupéfiants, et il a même été une première fois expulsé en 2008 ; il ne s'est jamais occupé de ses enfants, qui sont d'ailleurs majeurs,



il a divorcé à la demande de sa femme en 2013. Au passage, sa compagne actuelle refuse désormais de l'héberger et ne veut plus le voir. » **Alger l'algérienne** rétorque : « L'ensemble des données lui confère indubitablement des droits que son expulsion précipitée et contestable l'a empêché de faire valoir, tant devant les juridictions françaises qu'européennes. En conséquence, ce ressortissant n'a pu bénéficier d'un procès judiciaire en bonne et due forme qui constitue un rempart contre l'abus de pouvoir. » **Paris la française** se la joue alors sachante et traite **Alger l'algérienne** de cancre en matière de droit international, cancre relégué au fond de la classe, au chaud près du radiateur à gaz algérien « Si, après la Cour de cassation et le Conseil constitutionnel, nous connaissons une troisième cour constitutionnelle qui serait le réseau consulaire algérien, ça se saurait. L'Algérie n'a de toute façon pas à interpréter les règles de procédure pénale

en France. » Alger l'algérienne, voulant montrer qu'elle aussi est une sachante, fait alors appel à sa mémoire de colibri : « En violation des dispositions pertinentes de la convention consulaire algéro-française du 24 mai 1974, la partie française n'a cru devoir informer la partie algérienne ni de l'arrestation, ni de la mise en garde à vue, ni de la détention, ni encore de l'expulsion du ressortissant en cause. Bien plus, elle n'a pas donné suite à la demande de la partie algérienne d'exercer sa protection consulaire au profit du ressortissant concerné à travers le droit de visite. » Paris la française, du haut de l'estrade de l'amphithéâtre, joue aux professeurs savants de Marseille en matière de droit : « Nous avons un arrangement écrit avec l'Algérie signé en 1994 qui, par définition, s'impose par rapport à la convention consulaire de 1974. Il dispose que le retour est de droit pour tout ressortissant algérien muni de documents en cours de validité. Ce qui est le cas. Rien n'a varié à ce sujet et nous avons procédé en début de semaine à d'autres retours sur cette base légale sans que cela pose de problème. De plus, à travers les rôles des aéronefs, les autorités algériennes sont toujours prévenues des expulsions. ». Il faut espérer que l'une ne va pas arracher les cheveux de l'autre ! Ou pire encore, que l'autre ne va pas courir après l'une et glisser sur un savon de Marseille ou pire encore un « saboune beldi » (savon noir d'Alep) et faire un saut périlleux qui finit tête la première dans le bassin bouillonnant ! Prions le très haut pour qu'elles arrêtent d'aller au hammam et que l'une comme l'autre fasse ses besoins et ses ablutions dans sa propre douche. Après tout, l'une et l'autre ont largement les moyens de ne plus aller se donner en spectacle dans le hammam public de 3ammi 3abd 9ader la5ribgui, le ton-ton esclave du tout puissant de Khouribga. (À suivre)

**Beurgeois.Gentleman@gmail.com**  
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)

### Vente des tracteurs neufs Une activité presque en panne

Le bilan de l'année 2024 des ventes de matériel agricole au Maroc est peu reluisant. Dressé par l'Association marocaine des Importateurs du Matériel Agricole (AMIMA) qui tire la sonnette d'alarme, il fait ressortir une baisse significative, soit 718 tracteurs seulement contre 874 unités en 2023. « Ce recul s'inscrit dans une tendance préoccupante, marquée par des baisses successives de 43 % en 2022 et 22 % en 2023, faisant chuter le marché des tracteurs agricoles à son niveau le plus bas depuis trois décennies et le divisant de près de 10 fois en 16 ans », indique l'AMIMA dans un communiqué rendu public lundi 20 janvier. Cette chute des commandes, estime l'association, impacte directement le marché du matériel d'accompagnement, qui est fortement corrélé à la demande des tracteurs. En effet, cette contraction accrue des ventes de tracteurs agricoles entraîne dans son sillage une très forte baisse de la demande en matériels d'accompagnement, nécessaires pour les opérations de labour, de semis, de traitement, de fenaison et de récolte. «

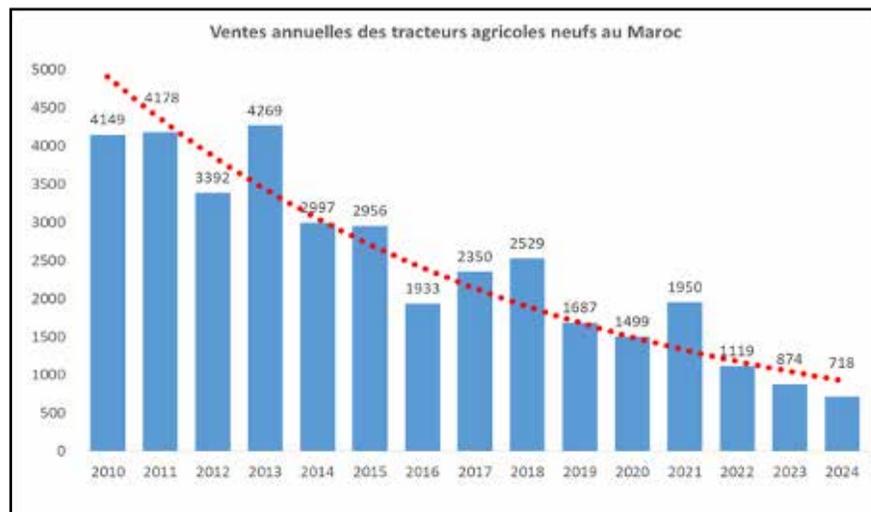


#### Une filière menacée...

Cette situation menace l'ensemble de l'écosystème du machinisme agricole au Maroc, mettant ainsi en péril les importateurs d'engins et de matériel agricoles, leurs réseaux de vente ainsi que les emplois directs et indirects de ce secteur », s'inquiète l'AMIMA qui face à cette crise « réaffirme son engagement à collaborer avec l'ensemble des institutions concernées pour inverser cette tendance ». Cette crise qui frappe le machinisme agricole fait écho aux turpitudes de l'agriculture nationale provoquée par le changement climatique et son corollaire le stress hydrique.

Or, l'amélioration de l'accès des agriculteurs aux équipements agricoles modernes est essentielle, ajoute l'AMIMA, pour renforcer la productivité agricole grâce à des outils performants, réduire les coûts d'exploitation pour les agriculteurs, améliorer la qualité des produits agricoles pour répondre aux exigences des mar-

chés locaux et internationaux, accélérer l'adoption de pratiques durables en phase avec les enjeux environnementaux et, last but not least, créer des postes d'emploi. Tout un programme auquel l'association se dit prête à collaborer « avec l'ensemble des parties prenantes pour redynamiser ce secteur stratégique (...), moteur clé de l'économie nationale et pilier de la sécurité alimentaire ». (





## Côté **BASSE-COUR**



### Secteur maritime

## De Ghellab à Kayouh...



**Le ministre istiqlalien du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh.**

**Devant un parterre de ministres, le cabinet américain BCG a présenté les principales recommandations de l'étude consacrée à la reconstruction d'une flotte marine marchande à la hauteur des nouvelles ambitions du Maroc, à l'échelle continentale et internationale.**

Le ministre istiqlalien du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh a pris à bras-le-corps le dossier maritime. Dans ce cadre, il a présidé, jeudi 16 janvier 2025 au siège de son département, une réunion consacrée à l'étude portant sur la reconstruction de la flotte de la marine marchande. Au cours de cette rencontre, les représentants du cabinet de conseil en stratégie, l'Américain Boston consulting Group (BCG), chargé de se pencher sur l'avenir du secteur maritime national, ont fait un exposé sur l'avancement de l'enquête qui leur a été confiée par l'ex-mi-

nistre de tutelle Mohamed Abdeljalil. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des orientations royales contenues dans le discours royal du 48ème anniversaire de la Marche Verte ( 6 novembre 2023), appelant à la nécessité de reconstruire une flotte maritime commerciale nationale forte et compétitive.

Le Royaume disposait dans les années 70-80 d'un armement fort de 66 navires qui lui permettait d'assurer près de 25% de son commerce extérieur. Ce qui en restait, incarné par la Comanav, Comarit de Abdelmoula et IMTC de feu Karia, a disparu dans les années 2000 et 2010. Compagnie publique, la Comanav a été bizarrement privatisée en 2007 sous l'époque de Fathallah Oualalou, alors argentier du Royaume, et cédée au groupe français CMA-CGM de feu Jacques Saadé. Ce qui fait du Maroc le seul pays du Maghreb à avoir bazaré sa compagnie étatique. Quant aux opérateurs privés IMTC et Comarit, ils ont coulé sous les effets ravageurs d'une libéralisation irréfléchie et irresponsable du transport maritime, menée en 2006, à l'initiative de l'ex-ministre istiqlalien de l'Équipement et du Transport Karim Ghellab. Une étude réalisée en 2012 par un cabinet espagnol du nom de ALG Transportation, Infrastructure & Logistics, sur l'Open Sea au Maroc, a conclu que la libéralisation sauvage du secteur maritime national a accéléré la disparition des compagnies locales... Cette libéralisation, qui s'est faite sans les mesures d'accompagnement appropriées des armateurs nationaux qui n'étaient pas préparés à cette ouverture brutale, a profité par conséquent au pavillon étranger. Résultat : Le Maroc s'est retrouvé sans armement alors qu'il possède deux belles façades maritimes longues d'environ 3500 Km et de grands ports d'envergure mondiale notamment celui de Tanger Med. Mais point de flotte! Dans ce processus de reconstruction qui s'ouvre, la première action à entreprendre est sans doute d'ordre législatif. Objectif : Une refonte en profondeur du code maritime national qui date du 26 mai 1919! ▶



### Sécurité des Systèmes d'Information

## Barid Al-Maghrib consolide son statut de leader de confiance



**Un groupe précurseur...**

Conformément à la loi n° 43-20 relative aux services de confiance pour les transactions électroniques, Barid Al-Maghrib vient d'obtenir l'agrément de la direction générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGSSI) relevant du département ministériel de l'Administration de la défense nationale. Cet agrément conforte Barid Al-Maghrib dans son leadership en tant que prestataire de la confiance numérique (PSCo) au Maroc.

En vertu de cette habilitation, Barid Al-Maghrib continuera à délivrer des certificats de signature et de cachet électroniques, offrant aux particuliers et aux entreprises la force probante de leur identité numérique et la validité légale de leur signature apposée sur les documents électroniques, tout en respectant les standards de sécurité les plus stricts.

Pour rappel, véritable précurseur dans ce domaine, Barid Al-Maghrib a lancé dès 2011 le service «Barid E-Sign», en tant que premier prestataire agréé dans le cadre de la loi n°53-05 relative aux échanges électroniques de données juridiques.

Depuis, le Groupe accompagne divers écosystèmes, tant dans le secteur public que privé, dans la mise en place de plateformes de dématérialisation conformes aux exigences nationales et internationales en la matière. Ce qui lui permet de renforcer sa position forte ainsi que son rôle actif dans l'accompagnement du programme national de la transition numérique. ▶

## Politique Mohamed Boudrika déchu de son mandat de député

La Cour constitutionnelle a prononcé la destitution du parlementaire RNI Mohamed Boudrika, élu de la circonscription électorale locale Fida-Mers Sultan, de son siège à la Chambre des représentants. Dans sa décision rendue mardi dernier, la Cour a annoncé la vacance du siège occupé par Mohamed Boudrika, appelant le candidat dont le nom figure directement sur la liste des candidats concernés à pourvoir ce siège, conformément aux dispositions de l'article 90 de la loi organique relative à la Chambre des représentants.

La décision de destituer Boudrika de son siège parlementaire fait suite à une demande du président de la Chambre des représentants adressée à la Cour constitutionnelle, sollicitant la destitution du parlementaire sur la base d'une résolution du bureau du conseil attestant de son absence pendant une année législative complète sans excuse valable, et ce, conformément à l'article 12 bis de la loi organique n° 27.11 relative à la Chambre des représentants. C'est le deuxième mandat électif dont est déchu le sulfureux homme d'affaires après sa destitution en mai 2024 par le tribunal administratif de Casablanca de son poste de pré-



**Mohamed Boudrika.**

sident de la commune de Mers Sultan Al Fida. Détenu à Hambourg en Allemagne depuis le 18 juillet 2024, l'ancien président du Raja est en attente de son extradition vers le Maroc pour son implication supposée dans des délits en relation avec son activité immobilière. ▶



## Le Maigret **du CANARD**



*Très chère viande*

# Pourquoi les Marocains sont condamnés à manger de la vache enragée

**La décision gouvernementale d'ouvrir les vannes des importations des viandes rouges n'a guère contribué à induire une baisse significative des prix. Décryptage d'une situation complexe.**

**LAILA LAMRANI**

**G**rosse déception chez le citoyen lambda. Les prix des viandes rouges sont toujours au plus haut malgré leur importation autorisée par le gouvernement. Entre 120 et 130 DH le kilo dans le commerce. Hors de portée pour les bourses modestes et même une partie de la classe moyenne. L'exonération des taxes fiscales et douanières dont a bénéficié cette mesure aura été un coup d'épée dans l'eau, puisque la baisse des prix escomptée n'a pas eu lieu.

Dans l'espoir d'atteindre cet objectif, le gouvernement avait donné le feu vert pour l'importation « dans une durée limitée » des viandes rouges, congelés ou réfrigérés, en provenance des pays dont la liste a été

précisée dans une décision d'ONSSA en date du 15 octobre qui fixe aussi les conditions d'importation. Pour les viandes ovines et caprines, il s'agit des pays de l'Union européenne, Andorre, Albanie, Argentine, Australie, Canada, Chili, États-Unis, Grande-Bretagne, Nouvelle Zélande, Russie, Serbie, Singapour, Suisse et Uruguay. Quant aux viandes bovines, l'autorisation d'importation inclut, en plus des pays en question, le Brésil, le Paraguay et l'Ukraine. Les importateurs sont tenus de fournir aux services concernés le certificat d'abattage rituel halal fourni par les pays exportateurs. Avec ce dispositif, le chef du gouvernement pensait approvisionner suffisamment le marché national en vue d'augmenter l'offre et, agir par conséquent, sur les prix. Mais les choses ne se sont pas passées ainsi, au grand dam du consommateur toujours aux prises avec la vie chère. Tout récemment, le Maroc a signé un protocole sanitaire avec l'Australie, réputée pour l'importance de son élevage bovin et ovin. Objectif : enrichir sa force de frappe importatrice qui compte des fournisseurs traditionnels, notamment l'Espagne, le Brésil et la Roumanie. Sur le papier, la stratégie d'importation des viandes rouges semblait pertinente : introduire sur le territoire national des containers de viandes à des prix compétitifs. Sauf que le gouvernement a



La viande est devenue un luxe pour les démunis.

péché par un manque de vision en omettant un maillon important de la chaîne : une plateforme logistique propre à cette nouvelle filière d'importation ( lieu de stockage et de distribution). Les responsables des abattoirs de Casablanca, une structure privée, ont par exemple refusé aux importateurs d'y entreposer leurs cargaisons de viandes étrangères. Force est de constater que l'exécutif a mis la charrette avant les bœufs, pensant qu'il suffit juste de délivrer des permis d'importer pour que les choses fonctionnent dans le meilleur des mondes bovins. Erreur sur toute la ligne. Les surcoûts liés au transport et à la logistique propres à chaque importateur renchérissent à leur tour le prix de revient, ces charges supplémentaires étant répercutées sur le prix de vente final. La volonté d'importer une viande au prix compétitif se heurte aussi à une réalité bien marocaine, la complexité des circuits de distribution marquée par la multiplicité des intermédiaires, qui ne contribuent guère à une baisse significative des prix. Et puis, la viande d'importation n'a pas bonne presse auprès des boucheries de quartier qui ne la proposent pas à la vente. « Elle est insipide et difficile à cuire », juge un boucher dont l'avis est largement partagé

par ses congénères. Résultat : Le gros de la viande issue des élevages étrangers est livrée aux grandes surfaces, prisons et au secteur de l'hôtellerie-restauration, explique un chevillard de Casablanca. « L'absence d'un étiquetage sur l'origine de la viande d'importation conjuguée à un doute sur le caractère effectif de l'abattage halal concourent à la défiance générale », renchérit un éleveur. Résultat : Les consommateurs privilégient la viande locale, réputée sûre quant au respect du rituel de l'abattage musulman et de meilleure qualité mais dont les prix restent très élevés. En cause, la faiblesse de la production bovine nationale aux prises avec le déficit pluviométrique et la cherté des aliments, ce qui a agi à la hausse sur les prix des bêtes. Le prix de vente d'un veau du crû d'environ 250 kg oscille entre 40.000 et 45.000 DH contre 12.000 ou 15.000 DH avant la crise sanitaire. « L'importation des viandes rouges a permis tout de même de stabiliser les prix en empêchant la poursuite de leur envolée », explique un connaisseur du dossier qui affirme que tant que la pluie fait des siennes et que les prix des aliments pour bétail demeurent élevés, les Marocains mangeront de la vache enragée. ▀





## Le Maigret du CANARD



*Les voix des centres d'appel sont insondables*

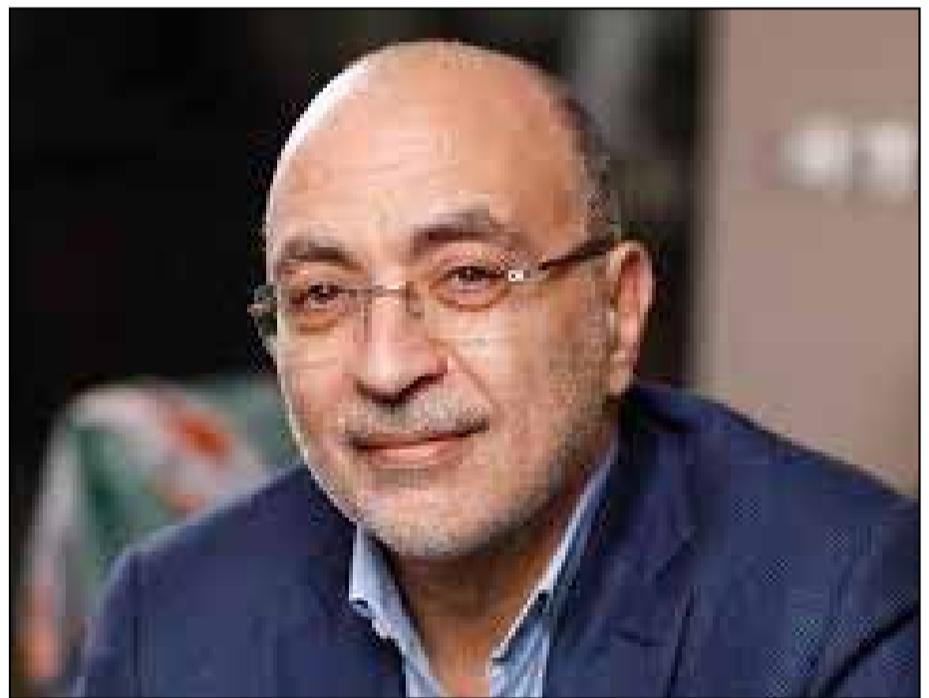
# Intelcia signe sa première convention collective au Cameroun et non au Maroc !

**Ce n'est pas pour rien que l'outsourcer marocain, qui a droit régulièrement à des articles de presse laudateurs, a décroché la certification «top employer» pour 2025.**

**AHMED ZOUBAÏR**

**N**ul n'est prophète en son pays. Cet adage, le groupe marocain Intelcia le respecte à la lettre. Présents sur trois continents (Afrique, Europe et Amérique), la multinationale spécialisée dans les centres d'appel, fondé en 2000 par Karim Bernoussi, a signé fin décembre 2024, via sa filiale camerounaise, une convention collective d'entreprise, avec la Syndicat national autonome des travailleurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Syntic) et sa section syndicale d'entreprise représentant les employés de Intelcia Cameroun. Rien de tel à Intelcia Maroc, pourtant pays de la maison-mère qui abrite le siège international du groupe et y dispose de plus d'une dizaine de sites totalisant près de 10.000 téléopérateurs. Bien qu'il soit implanté au Maroc depuis 2004, les dirigeants de Intelcia ont préféré réserver leur première convention collective au Cameroun pourtant d'installation récente, 2015. Les voix des centres d'appel sont impénétrables! Ce n'est pas pour rien que l'outsourcer marocain, qui a droit régulièrement à des articles de presse laudateurs, a décroché la certification «top employer» pour 2025, décerné par l'institut Top Employers aux "en-

treprises les plus engagées dans le développement d'un environnement de travail de qualité" ! Cela se voit que cette enseigne a les capacités objectives pour reconnaître les bons patrons et les "Best Places to Work". « La certification Top Employer est une victoire collective, mais aussi une reconnaissance naturelle pour une entreprise qui fait des "people" son cœur de métier. Nous nous engageons à les former, à les accompagner dans leur parcours professionnel et à leur offrir les meilleures conditions pour qu'ils s'épanouissent. L'humain est notre moteur et c'est ce qui fait notre différence », s'est enthousiasmé Naoual Chichaoui, « Group Chief People Officer », à Intelcia qui a certainement réponse humaine à tout. A ces questions par exemple : Ce qui est bon pour les salariés de Intelcia Cameroun ne le serait-il pas pour leurs collègues marocains ? Sinon, comment expliquer ce qui ressemble à une forme de discrimination flagrante, ce double standard syndical très téléphoné ? Est-ce-à dire que les travailleurs de Intelcia Cameroun méritent d'être mieux protégés dans leurs droits que leurs congénères du Maroc ? C'est la première convention d'entreprise du groupe en Afrique et elle est donc camerounaise. Alléluia ! D'autres pays du continent suivront sans doute et lesquels ? D'après une source qui n'est sûre de rien comme



**Karim Bernoussi, président du groupe Intelcia.**

dirait Coluche, le Maroc pourrait faire partie de la liste.

En attendant la bonne nouvelle, il n'est pas superflu de rappeler qu'une convention collective est la meilleure chose juste et rassurante qui puisse arriver à un salarié car elle définit les conditions de travail, les salaires, les congés payés, les droits et obligations des employeurs et des travailleurs, protège la liberté syndicale et la liberté d'expression, tout en adaptant les règles du code du travail aux

situations particulières du secteur d'activité concerné. Et Dieu sait si celui des centres d'appel, où les restrictions syndicales sont légion, traîne comme un boulet la fâcheuse réputation d'être le secteur qui a su réinventer avec brio l'esclavagisme. Chut! Il ne faut pas surtout le dire à Top Employers pour ne pas leur gâcher le moral... Et les flops employeurs? C'est pour les autres qui ne paient que de mots ? Allo, il y a quelqu'un? ►

## *Deces suspects à Casablanca et à Berrechid* Un lot de bupivacaïne suspecté



**U**ne clinique Casablanca a été récemment le théâtre d'une affaire dramatique : le décès dans des circonstances troubles de trois femmes enceintes suite à des complications graves. S'agit-il d'une erreur médicale ? Il faut attendre les résultats de l'enquête judiciaire pour pouvoir se prononcer. En attendant, les responsables de la clinique pointent du doigt la bupivacaïne, notamment le lot n° H 11 28 produit par le laboratoire Mylan, et lui attribuent ces décès suspects survenus aussi dans des conditions similaires à Berrechid où des patients ont visiblement reçu des injections provenant du même lot jugé suspect.

Or, c'est la première fois que de tels drames se sont produits en milieu hospitalier au Maroc après usage de ce produit utilisé tous les jours par les anesthésistes au Maroc et ailleurs. La bupivacaïne, privilégiée en raison de sa longue durée d'action, est un anesthésique local de la famille des amides, largement utilisé pour bloquer la transmission des signaux nerveux et induire une anesthésie locale ou générale. Elle est couramment administrée lors de procédures chirurgicales, telles que les accouchements par césarienne, les interventions orthopédiques ou urologiques, ou pour des anesthésies péridurales.

La bupivacaïne agit en inhibant la conduction nerveuse, ce qui empêche la douleur de se propager le long des nerfs. Bien que généralement bien tolérée, son utilisation comporte certains risques, notamment en cas de surdosage ou de mauvaise administration, pouvant entraîner des effets secondaires graves, tels que des troubles neurologiques ou cardiovasculaires. ►



## Le Maigret du CANARD



### Activités de pleine nature

# Vivement le tourisme de neige !

**A part le fait qu'elle est bénéfique après sa fonte pour la nappe phréatique, la neige au Maroc représente, un problème, une contrainte, tourne au sinistre, alors que cette eau congelée est gérée ailleurs comme un attrait touristique qui produit du développement local.**

LAILA LAMRANI

**E**n contemplant les images de ces chutes impressionnantes de neige dans plusieurs contrées du pays et les mille et une souffrances que ce phénomène inflige à plusieurs milliers de populations pauvres et démunies qui gèlent à pierre fendre, il est difficile de ne pas faire cette réflexion: le sort de ces Marocains du Maroc profond, aux prises chaque hiver avec

une vague de froid intense, aurait été largement meilleur si leurs régions étaient convenablement équipées en infrastructures de base. Ce qui est loin d'être le cas. Ni routes dignes de ce nom, ni bois pour se réchauffer et encore moins un plan d'urgence Orsec alors même qu'elles sont durement touchées au vu des grosses quantités de neige tombées du ciel qui ajoutent à la rudesse de leur quotidien, qui pèse déjà des tonnes en temps normal. Livrés à eux-mêmes dans l'indifférence des autorités, se débrouillant du mieux



**Une ressource à gérer comme un attrait touristique, générateur de développement local.**



qu'ils peuvent, les habitants des trois Atlas, le grand, le moyen et l'anti, sont coupés du monde. Faute de routes praticables, ils sont assiégés. Impossible de se rendre au souk ni à l'école qui sont généralement loin du douar surtout en zone montagneuse où la survie se fige dans des séquences moyenâgeuses. Vêtus souvent en haillons, les enfants manquent de vêtements chauds et les écoles de cantines. Comment demander à des gamins qui grelottent de froid et ont le ventre creux d'être concentrés sur leurs cours ? Le bétail souffre aussi. Beaucoup de montagnards perdent dans ce froid terrible leurs troupeaux qui constituent leurs uniques richesses dans un environnement des plus impitoyables. Mis à part quelques actions de charité sporadiques qui sont une goutte dans un océan de dénuement, les gouvernements qui se sont succédé ont pris l'habitude de ne pas se mobiliser pour ces gens-là ni déclarer l'état d'urgence dans les régions sinistrées. Face à ce phénomène très rude, les ministres

restent de glace! Seul le souverain sonne la mobilisation en donnant à chaque période de grand froid ses instructions pour venir en aide aux populations rurales concernées en leur apportant victuailles, couvertures et réconfort. A part le fait qu'elle est bénéfique après sa fonte pour la nappe phréatique, la neige au Maroc représente, un problème, une contrainte, tourne au sinistre, alors que cette eau congelée est gérée ailleurs comme un attrait touristique qui produit du développement local. Les discours officiels sur le désenclavement du monde rural se fracassent sur ces images de Marocains en détresse dont les chutes de neige décuplent la tourmente. La baisse drastique des températures devient alors un révélateur de l'incurie des responsables et l'ampleur de la marginalisation dont souffrent ces éternels oubliés de la croissance et des politiques publiques...D'ailleurs, le séisme meurtrier de septembre 2023 qui a frappé la région d'Al Haouz a révélé au grand jour l'ampleur de la vulnérabilité des



## Le Maigret du CANARD



habitants et de leur dénuement. Mais pourquoi recourir constamment quand il s'agit du monde rural à des solutions provisoires comme les hôpitaux de campagne ou des campagnes de distribution de couvertures avec quelques denrées alimentaires là où les décideurs politiques étaient censés agir pour désenclaver, construire des routes, faire émerger des hôpitaux en dur et créer de véritables activités génératrices de revenus? A part le fait qu'elle est bénéfique après sa fonte pour la nappe phréatique, la neige au Maroc représente, un problème, une contrainte, tourne au sinistre, alors que cette eau congelée est gérée ailleurs comme un attrait touristique qui produit du développement local. Génère des emplois pour les habitants des régions enneigées via la création de stations de sport d'hiver fréquentées par les touristes locaux et étrangers. Oukaimeden, dans la

région de Marrakech, qui possède pourtant tous les attraits pour devenir une excellente plate-forme de ski, est handicapée curieusement par l'absence des infrastructures (hôtels, restaurants, animation et autres activités récréatives...). Idem pour Ifrane où cette richesse qu'est la neige, figée à l'état naturel, reste sous-valorisée, ce qui se traduit par un manque à gagner important pour le secteur touristique national qui aurait pu développer, à l'instar de nombre de pays comme la France, l'Espagne et la Suisse, un tourisme hivernal de qualité. Or, le Royaume est l'un des rares pays où il est possible dans la même journée de skier (Marrakech ou Ifrane), se baigner (Agadir) et s'offrir un bain de sable (Ouarzazate). Les effets multiplicateurs de cette excursion extraordinaire sont exceptionnels, pouvant impacter directement la communauté des ruraux. Mais

encore faut-il que le ministère du Tourisme avec la collaboration des acteurs régionaux se mobilise pour favoriser les investissements nécessaires (formation des jeunes paysans aux métiers du tourisme et de l'accueil, infrastructures routières et sanitaires, aérien pour le trajet Marrakech-Agadir-Ouarzazate...). Voilà de véritables plans de développement, qui épousent parfaitement la réalité du potentiel local, dont a besoin le monde rural pour sortir de son enclavement chronique et du carcan du sous-développement dans lesquels il est maintenu par des politiques publiques rudimentaires et très peu ambitieuses. Il faut cesser de regarder le monde rural avec les lunettes du passé. Les terroirs marocains dans leur diversité gagneraient à être envisagés comme une richesse extraordinaire à valoriser et non comme des territoires d'assistanat durable perçus comme des far-

deaux. C'est un monde qui offre, de par ses ressources insoupçonnées, une gamme de solutions de développement et non une source permanente de problèmes et de contraintes. Le milieu rural peut se développer par ses propres activités touristiques à haute valeur ajoutée. Une partie des taxes et impôts générés pouvant servir pour le financement des projets d'infrastructures et l'amélioration des prestations. Il est grand temps de sortir de cette vision des grands axes touristiques articulée essentiellement autour des hôtels et des restaurants. Elle est réductrice et prive le Maroc de précieux points de croissance et se traduit par un manque à gagner en termes d'emplois et de devises. Le tourisme durable, bénéfique autant pour les communautés rurales que pour l'environnement, ne doit pas seulement servir à meubler les discours. ▸

## ENTREZ DANS LA LÉGENDE 320 PAGES DE FIERTÉ ET D'ÉMOTIONS



Votre exemplaire offert vous attend sur [mdjs.ma](http://mdjs.ma)



## Le Maigret du CANARD



# Mise à niveau urbaine La fin des étranges gardiens...

**La décision que les automobilistes attendaient depuis longtemps est tombée. La fin des abus des gardiens de voitures. Cette décision a été notifiée dans une note-circulaire datée du 31 décembre 2024 par la présidente du Conseil de la ville de Casablanca, Nabila Rmili, aux présidents de 16 arrondissements.**

**AHMED ZOUBAÏR**

**L**a décision de la maire, prise sur ordre du wali de la région l'excellent Mohamed Mhidia, indique qu'à « compter de cette date de signature de cette note (...), il est demandé aux présidents des arrondissements qui relèvent de la commune urbaine de s'abstenir de délivrer ou de renouveler les autorisations individuelles d'exercice de l'activité de gardiennage de voitures, de motos et autres véhicules ». Merci la coupe du monde 2030. Qui est en train d'accélérer la mise à niveau urbaine et l'assainissement de la ville d'une foulitude de nuisances incompatibles avec le statut d'une métropole se voulant le hub de l'Afrique.

Les gardiens de voitures, ces « gilets jaunes » à la marocaine ont profilé partout. Sur les boulevards et les artères, les rues, les ruelles et jusque dans les impasses. Aux abords de toutes sortes de commerces et administrations, devant les pâtisseries, cafés, restaurants, marchés, supermarchés, boucheries. En bas de votre immeuble et devant l'entrée de votre lieu de travail ou en sortant de la mosquée... En sortant de chez vous, il faut payer. Pour aller travailler, il faut payer. Pour prier, il faut payer. Pour faire ses courses, il faut payer. Même si vous n'achetez rien, il faut payer quand même ! Pas le moindre arpent de l'espace public, fréquenté par l'homo automobilus, n'échappe à leur contrôle. C'est ainsi que Casablanca a été transformé par l'on ne sait quelle loi en d'innombrables parkings à ciel ouvert, objet de plusieurs sous-locations, qui in fine enrichissent une caste qui n'en finit pas de se servir via une



**Une fausse activité érigée en une gigantesque pompe à fric qui échappe à tout contrôle...**

fausse activité utilisée comme un moyen pour racketter les automobilistes. Moralité : Le dynamisme des uns sert à financer la rente des autres dans une truanderie permanente qui ne dit pas son nom.

### Voie publique

Ce pseudo-métier des sans travail ni qualification, est vraiment peinarde. L'argent pleut sans fournir le moindre effort, sauf celui de tendre la main. Minimum 300 DH par jour. Sans aucune contrainte qu'elle soit d'ordre horaire ou autre. Comme « job » futile au pays et nuisible à la communauté, il n'y a pas mieux. C'est pour cela qu'il est très convoité par tous ceux qui ne veulent pas se casser la tête. Jeunes comme vieux. Ces individus sont souvent trois ou même quatre à se partager une même rue comme un butin de guerre. Plus nombreux que les agents en uniforme officiel toutes fonctions confondues, ils sont partout nos anges gardiens des quatre roues (il ne manque plus qu'ils investissent votre espace vital pour veiller sur votre sécurité !). Côté sécurité, les Marocains sont bien servis ! Impossible que ces quidams que l'on reconnaît à leur blouse bleue ou gilet jaune, arborant pour la majorité la tronche de malfrats, ratent l'automobiliste qui a le malheur de se garer ne serait-ce qu'une dizaine de secondes. Dotés d'une audition sensible au bruit des moteurs, supérieure à la normale, ils accourent dès que vous vous apprêtez à démarrer pour pointer à hauteur de la portière en tendant énergiquement la main. Peu importe la durée du stationnement ! Tarif minimum : 2 DH les jours de semaine contre 5 et même 10 DH dans certains endroits très fréquentés pendant le week-end. Il faut passer à la caisse même en cas de stationnement

en deuxième ou troisième position ! Ils tirent sur tout ce qui roule ou s'arrête sur la voie publique... Si vous êtes amené à faire plusieurs déplacements quotidiens en ville, c'est un vrai budget qu'il faut mobiliser. Les automobilistes en ont marre d'être tondu comme des moutons. En continu et sans aucune contrepartie. Si vous rechignez à faire acte de générosité, le gardien autoproclamé vous dévisage en vous envoyant une bordée d'injures à la figure... Pour échapper au paiement de cette taxe inventée pour leur profit par nos très chers élus-qui a dit qu'ils n'ont pas d'imagination ?-, il n'y a qu'un seul moyen: rouler, rouler, rouler. Sans jamais stationner. Autrement, c'est la punition. Toute peine mérite salaire et la peine de ces forçats du parking consiste, paraît-il, à empêcher votre véhicule de se volatiliser... Ainsi va le quotidien des automobilistes dans les différents arrondissements de la métropole que ce soit au Maârif, Sidi Belyout, Anfa, Ain Sebaâ... Ils se font taxer sans moufter, de jour comme de nuit, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les jours ouvrables, les samedis et les dimanches et les périodes de fête. Qu'il pleuve ou qu'il vente. Pas de répit pour la ponction. Les parkings sauvages installés sur des terrains vagues tout autour de la Joutia de Derb Ghallef ou de Morocco Mall sont réputés parmi les plus juteux de la ville.

Une véritable pompe à fric qui fonctionne à jet continu, avec un pic de rentabilité pendant les jours du week-end qui connaissent un rush humain phénoménal. Les samedis et dimanches, le tarif est fixe, 10 DH indépendamment de la durée du stationnement. Si l'on suppose que ces deux pôles très fréquentés attirent en moyenne chacun un minimum de 10000 voitures par jour... À vos calculs ! Vous avez dit argent difficile ? Lon

comprend aisément dans ces conditions les raisons inavouées de la guerre menée en sous-main il y a quelques années par certains élus contre les horodateurs installés par la mairie sur des artères de la ville en tentant de récupérer la colère des anti-sabots. Prétexte avancé : L'illégalité du recours à ce dispositif d'immobilisation des voitures par défaut de paiement du droit de stationnement. Cette guerre non dénuée d'arrière-pensées visait à obtenir le démantèlement des horodateurs existants et à freiner leur expansion en vue de favoriser la généralisation des parcmètres humains qui fonctionnent en toute illégalité et dans l'opacité totale. « Au moins avec les horodateurs, les choses sont claires puisqu'elles indiquent l'heure limite au-delà de laquelle vous devez soit payer de nouveau un ticket ou quitter la place de parking », explique un automobiliste. La transparence, bien sûr, n'arrange pas les élus véreux qui continuent à s'enrichir de manière indue et scandaleuse sur le dos des personnes motorisées. Jusqu'à quand ?

### Individus multiservices...

Les gardiens qui se sont invités en pagaille dans le paysage urbain grâce à l'engagement de certains élus sont en fait des hommes à tout faire, utilisés par leurs « employeurs » dans différentes occasions, essentiellement lors des élections. En guise de récompense pour leur rôle de rabatteur pendant la campagne électorale, ils sont placés pour certains comme préposés au gardiennage des voitures qui versent à leurs « bienfaiteurs » une somme mensuelle forfaitaire qui peut aller jusqu'à 30 000 DH pour un petit parking. Puisqu'il s'agit d'une activité informelle, voire illégale, rien n'est écrit, les choses fonctionnent à la confiance. Comme ils sont constamment dans la rue, l'œil toujours ouvert, ces gardiens sont utilisés comme des auxiliaires par la police en cas de besoin... Ils sont surtout un gisement de cash inépuisable, qui échappe totalement à toute fiscalité, où puise à volonté une camarilla de rentiers qui s'arrangent pour décrocher les appels d'offres relatifs aux aires de stationnement, lancés dans une belle opacité par les communes urbaines comme des Scud sur la tête de leur cible : la communauté des automobilistes. Les bénéficiaires de ces autorisations de s'enrichir de manière indue sont souvent des élus véreux qui se sont spécialisés depuis des années dans ce business juteux dont ils maîtrisent toutes les ficelles. Il est grand temps que les grands manitous du parcmètre humain sortent de l'anonymat pour recevoir les hommages de la nation pour leur contribution remarquable à la réduction du chômage au Maroc. ▀



## Bec et ONGLES



*Amine Tahraoui, ministre de la Santé et de la Protection sociale*

# Je suis là pour être aux petits soins

**Une équipe du Canard a alpagué le ministre de la Santé et de la Protection sociale qu'elle a interrogé sur les marchés publics a plusieurs milliards qu'il a annulés.**

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

**Depuis votre arrivée à la tête du ministre de la Santé et de la protection sociale, votre principale activité a consisté en l'annulation d'une flopée de marchés publics lancés par votre prédécesseur. Qu'est-ce qui explique votre démarche pour le moins troublante ?**

Pourquoi elle est troublante ?

**Franchement, on attendait de votre part comme premier acte fort des mesures audacieuses pour sortir l'hôpital public de ses mille et un maux et non pas une remise en cause d'appels d'offres dont le principal enjeu demeure l'argent...**

Il ne faut pas compter sur moi pour avoir dans ce domaine un service public digne de ce nom. Ceux qui veulent se faire bien soigner dans la qualité et la diligence n'ont qu'à se rendre dans les cliniques. Ce qui importe plus que tout c'est la santé financière des bons soumissionnaires

Ah bon !

Pour moi, l'essentiel c'est de veiller sur l'argent public pour qu'il ne soit pas dépensé n'importe comment et surtout profiter à n'importe qui. Mon désir et celui de mes bienfaiteurs est justement de connaître les véritables bénéficiaires de ces montages d'argent public. C'est de la microchirurgie politique...



**Cela veut dire quoi ?**

Cela veut dire que je compte opérer au scalpel et passer au laser ces marchés, notamment celui à 180 millions de DH relatif au dossier du Patient partagé lancé en fin de mandat de mon prédécesseur Khalid Ait Taleb. Il faut que je redresse la bonne marche des marchés afin de prendre le bon chemin.

**180 millions de DH c'est beaucoup de fric qui doit faire saliver beaucoup de monde, non ?**

Et comment ! C'est pour cette raison que j'ai annulé cet appel d'offres, de telle sorte que je sois certain comme je l'ai expliqué le 6 janvier au Parlement que ça ne profite pas aux clients de l'ex- ministre...

**Ce marché va finalement tomber dans l'escarcelle de quelle entité ?**

En toute opacité, je ne saurais me prononcer sur l'identité de l'heureux bénéficiaire de cette manne extraordinaire. En tant que ministre docile et discipliné, je ne fais que suivre le mode emploi qui m'a été communiqué...

**Un ministre PJD a laissé entendre que vous cherchez à modifier les cahiers des charges des marchés annulés pour favoriser une écurie précise...**

Les islamistes sont des malades difficilement guérissables de leurs accusations perfides et sans fondement. Ma principale préoccupation c'est que soit garantie la sécurité des données des patients et que ces marchés ne soient pas taillés sur mesure. Il n'y a pas pire ingratitude que de ne pas soigner les copains. ▀

## *Plateformes numériques* Trump sauve Tik Tok pour mieux l'avalier ?

**C'**est l'acrobatie du siècle. Dimanche 19 janvier, les Américains n'ont plus eu accès à Tik Tok.

« Une loi interdisant TikTok a été mise en application aux États-Unis(...) Cela signifie que vous ne pouvez plus utiliser TikTok pour l'instant », pouvaient lire les 170 millions d'utilisateurs américains au moment de leur connexion. L'entreprise est cependant revenue sur sa décision dimanche. « Grâce aux efforts du président Trump, TikTok est de retour aux États-Unis », a écrit l'application dans un message à ses usagers. A la manœuvre : le président élu, le grand prestidigitateur, qui a annulé la décision d'interdiction de l'application la plus populaire au monde. Le Pd-g de TikTok Shou Zi Chew a d'ailleurs fait partie des personnalités influentes du



secteur technologique invitées à assister à la cérémonie d'investiture de Trump.

La Cour suprême avait, deux jours plus tôt, confirmé l'entrée en vigueur d'une loi forçant soit la vente soit l'interdiction de l'application. Selon le

département de la Justice, l'application chinoise constitue une menace sérieuse pour la sécurité nationale en raison de son accès aux données personnelles de nombreux Américains, potentiellement exploitables par le gouvernement chinois.

Quatre ans après avoir tenté de faire interdire TikTok aux États-Unis, le président républicain s'est érigé en sauveur de Tik Tok qui a bénéficié d'un moratoire de 90 jours. Un geste fort qui a fait éviter au nouveau locataire de la Maison Blanche de gagner en popularité auprès de ses millions d'utilisateurs américains.

Donald Trump, qui n'est plus partisan de la régulation des réseaux sociaux depuis son de son alliance avec les géants de la tech qui ont financé sa campagne électorale, a affirmé au lendemain de son investiture qu'il était favorable à l'idée d'un rachat de Tiktok par son ami Elon Musk. Le business continue dans un mélange des genres détonnant et décomplexé. ▀



## Can'Art et CULTURE



# *Musique classique* "Raisonne", le programme qui la création féminine

**Studio de création de podcasts basé à Casablanca, les Bonnes Ondes s'associe à la musicienne classique d'origine libanaise Ilona Dip dans un programme, baptisé "Raisonne", qui soutient les femmes créatrices et la culture.**

"Raisonne" est un nouveau format podcast qui célèbre les compositrices de musique classique souvent méconnues. Ce projet, initié par Ilona Dip, musicienne classique d'origine libanaise, et soutenu par Les Bonnes Ondes, met en lumière des œuvres et des parcours de femmes créatrices, tout en adoptant une approche pédagogique et inclusive. La rencontre entre Ilona Dip, passionnée de musique classique et désireuse de raconter l'histoire de ces compositrices, et le studio Les Bonnes Ondes, acteur engagé dans la création de contenus culturels qui inspirent et sensibilisent, a été un tournant décisif. «Quand ma fille est née, j'ai commencé à remettre en question le monde dans lequel nous vivons, notamment en tant que femmes. Je me suis également interrogée sur mon métier, en réalisant qu'en tant que professionnelle de la musique, on ne m'avait jamais parlé de compositrices. Cette prise de conscience m'a poussée à rechercher ces femmes, à me demander si elles avaient existé ou si elles avaient été effacées du paysage musical », déclare Ilona Dip. "Raisonne" est le fruit d'une collaboration qui s'inscrit dans la volonté commune de faire entendre des voix souvent oubliées, telles que celles de Gayané Chebotaryan, de Rita Strohl, et de rendre accessibles des récits essentiels qui enrichissent le patrimoine culturel. Le studio Les Bonnes Ondes a toujours eu à cœur de soutenir des projets qui mettent en avant la culture et les voix peu entendues. "Nous croyons profondément en l'importance de donner une tribune à celles qui ont marqué l'histoire à leur manière, mais dont le parcours reste trop souvent méconnu. En collaborant avec Ilona Dip sur "Raisonne", nous souhaitons rendre hommage à ces compositrices et encourager la découverte de ces figures inspirantes", déclare Mehdi El Kindi, représentant du studio. "Raisonne" propose un format de diffusion flexible qui s'adapte aux attentes d'une audience diversifiée. Chaque épisode offre un plongeon dans l'univers d'une compositrice, avec des capsules audio et vidéo qui mêlent récits personnels, analyses musicales et interviews exclusives. Le podcast vise à briser les stéréotypes, en montrant que la musique classique est accessible à toutes et tous, bien au-delà des connaisseurs, tout en honorant les contributions des femmes à cet art. ▶



Une initiative visant à faire entendre les voix artistiques souvent oubliées.

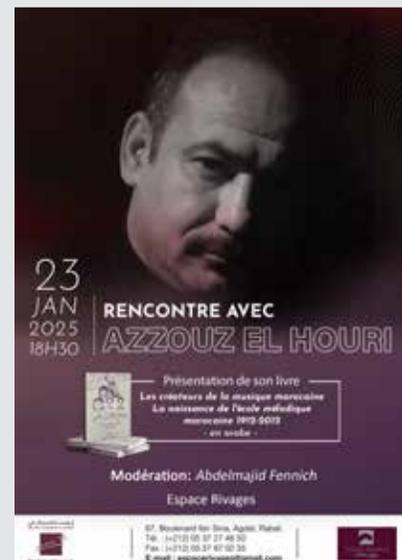
### *Rencontre littéraire*

## Azzouz EL Hourri à l'honneur

La Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger devait organiser une rencontre avec le chercheur maroco-belge Azzouz EL Hourri pour la présentation de son livre «Les créateurs de la musique marocaine, La naissance de l'école mélodique marocaine 1912-2012», en langue arabe, le jeudi 23 janvier 2025 à 18h :30 à l'Espace Rivages au siège de la Fondation.

Azzouz EL Hourri est compositeur, luthiste et chercheur en musique marocaine. En 1997, il s'installe en Belgique et une année plus tard, il fonde une école de musique arabe et de luth. En 2000, il représente le monde arabe en tant que luthiste à l'opéra Le Grand Carrousel à Bruxelles en présence du roi Albert II de Belgique. En 2001, le choix se porte sur lui pour accompagner le prince Philippe, actuel roi de la Belgique, lors d'une visite officielle au Maroc. Azzouz El Hourri a notamment publié « L'enseignement du luth aux Marocains francophones, destiné aux enfants des Marocains en Europe » et « Maqamat en français » traduit en néerlandais et il a participé à des séminaires et des conférences.

Édité en partenariat avec la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger, « Les créateurs de la musique marocaine, la naissance de l'école mélodique marocaine 1912-2012 » est un travail de documentation qui retrace 100 ans de la chanson marocaine moderne. L'auteur a mis en lumière les grands noms qui ont contribué à la naissance de cette chanson, des biographies de compositeurs célèbres ont été élaborées, illustrées par des photographies. En s'appuyant sur sa mémoire artistique et en collaborant avec des figures de l'art au Maroc, Azzouz El Hourri a posé les jalons d'une recherche dans ce domaine afin d'ouvrir un débat sur l'histoire de la musique marocaine moderne. ▶





# Le MIGRATEUR



*Super Trump annonce rapidement la couleur*

## Des décrets en rafale

**A peine investi 47ème président des États-Unis lundi 20 janvier 2025, Donald Trump a tiré une salve de décrets dans un étalage spectaculaire de sa toute-puissance. Une centaine au total, de quoi laisser songeur...**

LAILA LAMRANI

Dans la foulée de son investiture, le président republicain, le visage fermé, s'est livré à un exercice inédit par son ampleur et ses implications de détricotage de la politique de son prédécesseur. Retrait de l'Accord de Paris sur le climat (Trump est un eurosceptique notoire favorable aux énergies fossiles jugées pourtant polluantes et responsables du réchauffement climatique), retrait de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qu'il avait par le passé vivement critiqué pour sa gestion de la pandémie de COVID-19, grâce au profit de 1 500 participants à l'assaut du 6 janvier 2021, qu'il a qualifié d'"otages", suppression de dizaines de mesures prises par l'administration Biden comme le télétravail des fonctionnaires fédéraux et les sanctions prises l'an dernier par Joe Biden à l'encontre de 17 colons israéliens impliqués dans des actes de violences contre la population civile palestinienne en Cisjordanie. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin alors que la période des soldes politiques est déclarée ouverte ? En un coup de crayon, Trump décrète la fermeture de l'application mobile CBP One



**Trump n'a pas attendu longtemps pour réaliser une partie de ses promesses de campagne...**

de la Customs and Border Protection, qui aide les migrants à prendre rendez-vous à la frontière entre les États-Unis et le Mexique pour introduire une demande de visa. Une plainte a été déposée mardi 21 janvier par 18 États, dont la Californie et l'État de New York, en guise de contestation des décrets trumpiens visant à réformer l'immigration aux États-Unis. Parmi ceux-ci, la remise en cause du droit du sol, garanti par le 14e amendement de la Constitution et permettant à quiconque né aux États-Unis d'obtenir la nationalité américaine.

Au rang des décrets anti-écologiques, la signature d'un décret déclarant une urgence énergé-

tique nationale qui permettra d'alléger les réglementations relatives à la production de charbon et de ressources naturelles, une décision qui met fin à ce que les soutiens de Trump appellent le «bonus pour les véhicules électriques». Donald Trump a également aussi un décret rebaptisant le mont Denali, en Alaska, la plus haute montagne d'Amérique du Nord, en mont McKinley. Le mont avait été rebaptisé en 2015 par Barack Obama à la demande des tribus et des hommes politiques de l'Alaska. Dans son discours d'investiture, le président Trump a annoncé également que les États-Unis allaient désormais se référer au « golfe d'Amérique » au lieu du « golfe

du Mexique ». Il avait déjà évoqué cette intention le 8 janvier dernier. Cette grande étendue d'eau située au sud du pays, bordée par cinq États (Floride, Alabama, Mississippi, Louisiane et Texas) ainsi que le Mexique et Cuba, est parfois surnommée la «troisième côte» américaine. Farouchement opposé au «délire transgenre», le président conservateur ne reconnaît que deux genres, le masculin et le féminin. « A partir d'aujourd'hui, la politique officielle du gouvernement des États-Unis sera qu'il n'y a que deux sexes, masculin et féminin », a-t-il indiqué lors de son investiture à Washington. « Ces sexes ne sont pas modifiables et sont ancrés dans une réalité fondamentale et incontestable », a complété un décret publié par la Maison Blanche dans la soirée, et qui devra être appliqué par toutes les agences fédérales. « Les fonds fédéraux ne doivent pas être utilisés pour promouvoir [la soi-disant] idéologie de genre », affirme le même décret, qui veut « restaurer la vérité biologique ». Un autre texte ordonne la fin de tout programme de diversité et d'inclusion au sein du gouvernement fédéral. Donald Trump à la gâchette facile. En Lucky Luke imprévisible, il tire à tout-va et plus vite que son ombre. Il fait trembler bien du monde dans le monde... »

**DONALD TRUMP L'HOMME QUI TIRE PLUS VITE QUE SON OMBRE**



**TRUMP VEUT RENOMMER LE GOLFE DU MEXIQUE « GOLFE D'AMÉRIQUE »**



le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : [contact@lecanardlibere.com](mailto:contact@lecanardlibere.com)

Site web : [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

[a.chankou@lecanardlibere.com](mailto:a.chankou@lecanardlibere.com)

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naïb

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

[s.berhil@lecanardlibere.com](mailto:s.berhil@lecanardlibere.com)

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



# Et BATATI ET BATATA



## Mot Fléchés

LES ÎLES ANTILLES PAYS D'OCCÉANIE	PROXIMITÉ PAYS D'EUROPE	PAYS D'AMÉRIQUE PÉNINSULE	ENTRE 3 ET 4 JEU DE CONSTRUCTION	UN TRIMESTRE
→	↓	↓	↓	↓
PAS UNE SEULE PETITE DÉFINITION				ASSOCIER
→		POISSON PIERRE PRÉCIEUSE		↓
CONVERTIR VARIÉTÉ DE FROMAGE				JARDINER
→		MARCHE	SUR LA TELLE MORCELEUX OU MINIFIN	↓
PAYS DU MAGRIB	ACTION OU SOCIÉTÉ BOISSON CHIFFRE		EMPIRE	↓
→	↓			DISCIPLE
DÉFINITION DU MÉTIER NOM			GAZ EN PAIN	↓
→		PAYS D'AMÉRIQUE ANCIENNE ALLEMAGNE		
EMPIRE (S) MÉTIER EN MARCHÉ				
→	↓		CRÉOLE DE POMME	
MÉTIER INTÉRESSANT D'ASIE CENTRALE			POSSESSIF	

## Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### Horizontalement

[1] Capricieux. [2] Son attachement est solide. Conduit de ville en ville. [3] On y trouve des vers. [4] La rentrée le remplit. Il disparaît avec un troisième larron. [5] N'est pas aveugle. [6] Meunière sur un plat. À l'avant de l'arrière. Possessif. [7] Faire une opération de topographie. [8] Nécessite le ramoneur. [9] Cardinal. Loyale. [10] Mouvements de foule. Grandes ouvertes.

### Verticalement

[A] Ceux d'aujourd'hui vous emmènent aussi en bateau. [B] Paresseux. Conjonction. Comm. [C] Début de néphrite. Rôle. [D] On l'accroît en le suivant. [E] Dernière défense du poisson. Habitacions élevées. [F] Possessif. Pester. [G] On y a accordé foi. Fleuve russe. [H] Champignon à l'origine de la rouille du blé. Chemin dans les bois. [I] Et alors. Règle. [J] Animaux de cirque.

## Mots Mêlés

E	L	L	E	N	R	U	O	T	I	R	A	E
U	D	I	A	P	A	S	O	N	E	H	R	R
Q	E	N	I	A	G	N	E	R	D	A	P	T
I	I	C	L	O	O	A	U	E	T	P	E	S
T	S	T	N	S	D	T	D	N	S	S	G	E
S	O	P	N	A	A	N	E	A	U	S	O	E
U	O	A	E	L	I	M	E	E	G	D	I	C
O	H	N	B	C	L	I	B	C	C	N	I	N
C	O	A	A	R	T	R	M	O	S	E	O	O
A	T	P	T	T	E	A	R	A	S	E	M	C
L	O	S	E	B	E	H	C	O	R	C	R	K
E	N	I	D	R	U	O	S	L	O	W	A	C
I	E	T	O	N	A	L	I	T	E	E	H	T

- A acoulique
- adagio
- alibi
- amblyse
- arête
- B baroque
- C daron
- D drapeau
- dispositif
- harmonie
- I insouciant
- N note
- O opéra
- orchestre
- R rargate
- trouaille
- trouille
- rust
- rode
- S sol
- sol
- sol
- sol
- sol
- sol
- T tableau
- tableau

## Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

			3		6		8		
3				9					7
			7	4		3	9	1	
5	9					1	3		
4	2							6	5
	6	1						2	4
1	7	4		2	9				
6				8					9
	5	1		4					

## A méditer



« On n'est point toujours une bête pour l'avoir été quelquefois. »

Denis Diderot

## Solution des jeux du numéro précédent

### Su-Do-Ku

8	4	3	7	2	1	6	5	9
6	7	1	5	9	3	8	4	2
5	2	9	6	4	8	3	7	1
9	8	5	1	7	6	2	3	4
2	3	7	8	5	4	1	9	6
1	6	4	9	3	2	5	8	7
4	5	8	2	6	7	9	1	3
3	9	6	4	1	5	7	2	8
7	1	2	3	8	9	4	6	5

### Mots fléchés

P	C	A	P
R	A	N	D
T	O	I	T
P	I	C	E
N	I	E	O
R	A	F	T
G	A	L	G
N	E	I	G
E	F	F	R
O	L	F	V
O	N	D	E
D	E	B	O

### Mots croisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	D	E	C	E	P	T	I	O	N
2	R	A	I	L	L	E	R	A	
3	A	U	T	E	U	R	A	R	S
4	M	R	E	M	E	R	C	I	E
5	A	D	O	E	B	U	R	N	E
6	T	A	U	X	I	O	E		
7	U	N	I	O	N	B	D		
8	R	L	A	N	T	H	A	N	E
9	G	A	L	U	C	H	A	T	M
10	E	E	X	E	M	E	R	I	

### Mots Mêlés

## Mots Mêlés

Solution : Porcinet.



# Et BATATI ET BATATA



## Bizarre



### La résurrection de Saint Tom

Forrest Gump croit que l'IA pourrait lui permettre d'apparaître dans des films après sa mort.

L'acteur américano-grec a déclaré dans une interview podcast : "Je pourrais être renversé par un bus demain et c'est tout, mais mes performances peuvent continuer, encore et encore".

Tom Hanks sait que l'avenir de l'intelligence artificielle, connue sous le nom d'IA, peut être très inquiétant.

Lors d'une récente apparition sur le "Adam Buxton Podcast", il y a 10 jours, Tom Hanks a déclaré que l'IA pourrait permettre aux acteurs de "se recréer à tout âge" et a qualifié les films mettant en scène l'IA ou des stars créées de toutes pièces de "véritable possibilité" à l'avenir.

Il a imaginé un scénario dans lequel il aurait joué dans une série de sept films sous les traits de sa personnalité de 32 ans.

"Je pourrais être renversé par un bus demain et c'est tout, mais mes performances pourraient se poursuivre à l'infini", a-t-il affirmé.

### Salle de classe ou arène ?

Une scène surréaliste a été filmée discrètement le 12 avril dans une salle de classe d'une école de Mesquite, au Texas (Etats-Unis), par une collégienne qui avait caché son téléphone sous son bureau.

Une professeure remplaçante a organisé des combats entre élèves dans sa classe.

La jeune femme de 24 ans a détaillé les règles à suivre pour une bagarre au corps-à-corps, avant d'envoyer un adolescent faire le guet devant la porte d'entrée.

"Ce que je veux que tu fasses, c'est que tu te tiennes devant la porte et que tu la bloques au cas où quelqu'un arrive", intime-t-elle.

"Quand ça commence, j'ai besoin que tout le monde se taise. Ce n'est pas une blague" a-t-elle ajouté. S'en sont suivis des combats d'une extrême violence.

Certains collégiens ont quitté la salle de classe en sang.

Le lendemain, la vidéo a été envoyée aux responsables de l'établissement. Natally Garcia, qui travaillait dans l'école depuis le 6 mars, a été renvoyée immédiatement.

La professeure a été interpellée et inculpée.

La mère de l'élève qui a filmé la scène a témoigné dans les médias. Sa fille aurait elle-même été encouragée à en venir aux mains trois autres de ses camarades, mais y a échappé in extremis lors du retentissement de la sonnerie.

### Jus de pomme brûlant

Une jeune femme de 22 ans brûlée à la bouche et à la trachée après avoir bu un jus de pomme dans un bar.

Selon la dépêche.fr 24 avril, une jeune femme de 22 ans a commandé un jus de pomme dans un café de la gare RER de Torcy, en Seine-et-Marne (région parisienne).

Après avoir bu une gorgée, elle a ressenti des brûlures aux lèvres, sur la langue et au niveau de la trachée.

Elle a été admise à l'hôpital de Jossigny où elle est restée toute la nuit en observation.

Le médecin du Samu a demandé à ce que le jus de pomme soit analysé. Le liquide en question présentait un pH de 13,8, ce qui pouvait s'apparenter à de la soude.

Le pronostic vital de la jeune femme n'est pas engagé, mais une enquête pour blessures involontaires a été ouverte.

La serveuse a reconnu aux enquêteurs avoir mis un produit d'entretien dans une bouteille de jus de pomme, avant de la stocker dans le fond du café, pensant qu'elle ne serait jamais vendue.

Mais un de ses collègues, pas informé de la manipulation, a remis la bouteille en rayon.

Le commissariat de Noisiel est chargé des investigations. Le stock de boissons a été saisi.



## Rigolard



■ 400 passagers, mais seulement 200 repas ont été embarqués sur un vol reliant Delhi à New York. Le problème n'a été découvert qu'après le décollage, lorsque les hôtesses de l'air ont commencé à préparer les repas. La compagnie aérienne s'était donc trompée et l'équipage était dans l'embarras. Cependant, une hôtesses de l'air intelligente a eu une idée. Quelques heures après le début du vol, elle annonce nerveusement : "Mesdames et messieurs, nous ne savons pas comment cela a pu se produire, mais nous avons plus de 400 personnes à bord et seulement 200 dîners. Toute personne ayant la gentillesse de céder son repas à quelqu'un d'autre recevra un verre d'alcool gratuit et illimité pendant toute la durée du vol !"

L'annonce suivante a été faite six heures plus tard : "Mesdames et Messieurs, si quelqu'un veut changer d'avis, nous avons encore 180 dîners disponibles."

■ Un bateau de croisière passe près d'une île isolée et tous les passagers voient un homme barbu qui court et agite les bras comme un fou.

Un passager demande : "Capitaine, c'est qui cet homme là-bas ?"

"Je n'en ai aucune idée", répond le capitaine, "mais il devient fou chaque année lorsque nous passons à côté de lui".

■ C'est le premier jour d'école de Toto. Il a l'air inquiet, son père lui demande : "Qu'est-ce qui ne va pas ?"

Nerveux, Toto demande : "Combien de temps dois-je aller à l'école ?"

"Jusqu'à ce que tu aies 18 ans", répond le père. Toto acquiesce et réfléchit tranquillement. Lorsqu'ils arrivent devant le portail de l'école, il dit : "Papa, tu n'oublieras pas de venir me chercher quand j'aurai 18 ans, n'est-ce pas ?".

■ Deux corbeaux se trouvent dans un champ lorsqu'ils remarquent au loin une silhouette qui ressemble à un homme.

"Tu vois ça là-bas ? Qu'est-ce que c'est ?", dit le premier corbeau.

Le deuxième corbeau regarde longuement : "C'est un épouvantail. Il a l'air authentique, n'est-ce pas ?"

"Comment peux-tu dire que c'est un épouvantail et pas une personne ?", répond le premier corbeau.

"Regarde sa main. Pas de téléphone portable", dit le deuxième corbeau.

■ Deux campeurs se promènent dans les bois lorsqu'un énorme ours brun apparaît soudain dans la clairière, à environ 15 mètres devant eux. L'ours voit les campeurs et commence à se diriger vers eux. Le premier gars laisse tomber son sac à dos, sort une paire de baskets et commence à les enfiler frénétiquement.

Le second lui répond : "Qu'est-ce que tu fais? Les baskets ne t'aideront pas à dépasser cet ours".

"Je n'ai pas besoin de le dépasser l'ours", répond le premier. "J'ai juste besoin de te distancer."

## A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

**Superficie 128 m<sup>2</sup>**

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:  
0661252000

## LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni  
Contactez-nous au 0661177444





# L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS  
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

**LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS**

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● [www.chicoptique.ma](http://www.chicoptique.ma)